

Norvège

En guise de remarque liminaire, il convient de signaler que le questionnaire est fondé sur le postulat contestable selon lequel la ratification de la Convention serait la condition préalable à la conduite de toute politique culturelle.

En Norvège comme sans doute dans d'autres pays, ce n'est pas le cas. La plupart des mesures présentées dans ce document sont en vigueur depuis plusieurs années, parfois même des décennies. En somme, la Convention s'apparente davantage à une confirmation des grands traits de la politique culturelle norvégienne.

Le rapport concerne plutôt les industries culturelles, tandis que la Convention traite également des questions de politique culturelle.

Les politiques culturelles conduites en Norvège ont pour objectifs directeurs de fournir un cadre dans lequel chacun peut jouir d'une diversité d'expressions culturelles de grande valeur artistique, et de sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatériel, lequel permet à chaque individu de se comprendre, de se penser et de se construire. Les politiques culturelles doivent offrir des conditions favorables à la création et à la diffusion des œuvres d'art et donner au public la possibilité d'en faire l'expérience. Il est tout particulièrement important que les enfants et les jeunes puissent accéder aux arts et à la culture.

L'article 100, alinéa 6 de la Constitution norvégienne stipule qu'il « est de la responsabilité des autorités de l'État de créer les conditions propices à un débat public éclairé ». C'est pourquoi le principal objectif de la politique norvégienne des médias est de préserver leur diversité afin de garantir aux citoyens l'accès à un débat public multiforme, à des informations de qualité et à un large éventail d'expressions culturelles de grande valeur artistique. L'indépendance éditoriale et la diversité des propriétaires sont deux autres exigences essentielles au secteur des médias.

La Norvège est très attachée à coopérer avec d'autres pays pour faire de la Convention un outil politique susceptible de valoriser le rôle de la culture et des arts aux niveaux européen et mondial.

Le taux de change du dollar des États-Unis utilisé dans le présent document correspond au taux le plus récent fourni sur le site Internet de la Convention.